

EXPÉDITION
SCIENTIFIQUE
DE MORÉE.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES.

TOME III. — 1.^{re} PARTIE.

Zoologie.

*Première Section. — Animaux vertébrés,
Mollusques et Polypiers.*

PAR

**MM. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, PÈRE ET FILS, DESHAYES,
BIBRON ET BORY DE SAINT-VINCENT.**



PARIS,

Chez F. G. LEVRAULT, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.º 81.
STRASBOURG, même maison, rue des Juifs, n.º 33.

1832.

VERTÉBRÉS A SANG FROID.

REPTILES ET POISSONS.¹

Par MM. BIBRON, Aide-Naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, et
BORY DE SAINT-VINCENT, de l'Institut.

REPTILES.

ORDRE DES CHÉLONIENS. Brong.

Famille des CHERSITES ou TORTUES TERRESTRES. Dum. et Bib.

1. TORTUE MARGINÉE, *Testudo marginata* Schœpff, *Test.* 52, pl. XII, 1, 2.
— Daud. Rept. t. I, p. 233. — Voyez notre Pl. VII, fig. 2, 3.^e série.

Cette espèce, long-temps confondue avec la suivante dans les collections, en fut distinguée par Schœpff, et non par Schweigger, comme semblerait l'indiquer

1. La Morée est certainement la contrée qui nourrit le plus grand nombre d'espèces de Reptiles dans une aussi petite étendue. Serait-ce que la dépopulation du pays ait permis à de tels animaux, que l'homme abhorre et détruit partout où il les peut atteindre, de s'y multiplier plus qu'ailleurs? Quoi qu'il en soit, on doit ajouter encore aux trente et une espèces qu'on va trouver ici, le grand Serpent, de l'évasion duquel il a été parlé dans notre Relation, et que M. Sextius Delaunay nous avait rapporté de Phanari, outre trois ou quatre autres belles Couleuvres et un petit Saurien, que nous nous rappelons parfaitement avoir compris dans nos envois, mais qui se seront égarés sans doute dans les magasins du Muséum, au milieu des richesses sans nombre qui affluent de toutes parts dans ce vaste et précieux dépôt. Nos excursions personnelles ayant presque toujours été dirigées dans l'intérieur des terres, nous avons pu mettre tous nos soins à rechercher les êtres qui s'y trouvent; mais il n'en fut pas de même pour les Poissons et autres productions des mers. Ne pouvant être partout en même temps, nous avons confié l'exploration du littoral à deux des adjoints qui nous avaient été donnés, et dont l'un, qui s'était dit zoologiste, étant absolument étranger à l'histoire naturelle, n'a pas même fourni une seule note dont ait pu s'enrichir le présent ouvrage. Nous avons donc été réduit, pour les Poissons du voyage, au peu que nous en avons trouvé nous-même sur quelques marchés, ou bien à ceux que nous avons pu faire pêcher, quand nos courses nous ont conduit au bord de la mer. Il en a été encore ainsi pour les Mollusques vivans, dont on doit la petite quantité, que notre savant ami Deshayes veut bien se charger de faire connaître, à diverses personnes étrangères à l'expédition, notamment à M. le commandant Lavelaine, qui nous a fait des envois fort intéressans, depuis le retour de la Commission scientifique en France et durant l'impression du présent ouvrage.

M. Cuvier, qui vivait encore lorsque la publication de notre livre fut enfin ordonnée par M. de Peyronnet, nous avait engagé à confier à M. Valenciennes, alors son aide-naturaliste au

le nom de ce savant, que M. Valenciennes fit mettre mal à propos dans notre Pl. VII après celui de la Tortue dont il est question. M. de Lacépède, qui en observa un individu vivant, la fit représenter pour la Grecque, ainsi que Bonnaterre, dans l'Encyclopédie méthodique, et la crut originaire de l'Amérique méridionale; on la regarda aussi comme de Barbarie et d'Égypte. C'est en Morée, qui doit être considérée comme sa patrie de prédilection, que la Commission scientifique l'a retrouvée en abondance. On peut, quant à ses mœurs et pour ce qui concerne l'espèce suivante, voir ce qui en a été dit dans notre Relation (t. I, p. 110).

2. TORTUE GRECQUE, *Testudo Graeca* L. *Syst. nat.* XIII, t. 1, pars 3, 1043.

— Schœpff, *Test.* p. 38, pl. VIII, a, b. — Daud. *loc. cit.* 218. — Voyez notre Pl. VII, fig. 1, 3.^e série, et Pl. IX, fig. 4. (Cette figure 4 représente un individu trouvé fort jeune et grand comme une pièce de deux francs, en 1829, parmi les ruines de Trézène. Transportée et élevée en Europe dans un appartement chaud, elle avait acquis en 1852 la taille qu'on lui voit ici avec une plaque dorsale de plus; ce qui en faisait une variété singulière.)

Cette Tortue, si commune en Morée, se retrouve abondamment en Calabre, en Sicile, en Sardaigne et en Corse; elle paraît être essentiellement propre à la partie septentrionale du bassin méditerranéen, et si elle n'existe plus sur nos côtes de Provence ou dans le nord de l'Italie, c'est que probablement elle y fut peu à peu détruite par l'accroissement d'une population très-nombreuse dès la plus haute antiquité. Ce n'est pas elle qui se rencontre sur les côtes barbaresques, ainsi qu'on le verra tout à l'heure et comme on l'avait cru jusqu'ici. M. de Lacépède se trompa surtout, lorsqu'il assura qu'on la retrouvait aussi à l'Ascension, à Bourbon, en Perse, dans l'Inde et jusqu'en Amérique. Le *Testudo Graeca* est exclusivement propre aux parties les plus chaudes de l'Europe méridionale; et si on ne le retrouve pas dans la péninsule ibérique, en Andalousie, la raison en est que cet animal ne fut jamais africain.

- Muséum, la rédaction des parties erpétologique et ichtyologique, et malgré la prédilection que nous avons mise dans nos recherches sur les Reptiles, nous cédâmes à la première manifestation des désirs de l'illustre professeur, qui d'ailleurs promettait de revoir le contingent de son protégé. Mais les occupations de M. Valenciennes paraissent être si considérables qu'avec toute l'exactitude, la facilité de travail et l'activité qui le caractérisent, ce professeur n'a pas trouvé en trois ans le temps de rédiger les deux ou trois feuilles d'impression que nous attendions de lui; sa part de collaboration, dès long-temps annoncée, s'est donc bornée à la direction des quatre planches de Chéloniens qu'on voit dans l'atlas, et dont nous avons dû changer entièrement la nomenclature dans notre texte. Nous avons eu recours à l'obligeance de M. Bibron, qui n'est, à la vérité, qu'aide-naturaliste, mais qui, étant néanmoins véritablement instruit, laborieux et consciencieux, a trouvé les moyens de disposer d'une huitaine de jours en notre faveur; nous avons ainsi pu compléter la seule partie de l'ouvrage, dont la publication, demeurant en retard, entravait depuis si long-temps la marche des suivantes.

Nous avons cru devoir faire représenter la Tortue Grecque, quoiqu'elle l'eût été plusieurs fois, parce que les teintes prises sur des individus morts n'étaient pas dans les figures publiées précédemment ce qu'elles sont sur les individus vivans, et qu'il était à propos de signaler comparativement les caractères physiologiques qui la différencient si fort de la précédente. Les anciens avaient parfaitement distingué ces Tortues terrestres de celles des eaux; ce sont elles évidemment qu'ils représentèrent dans ces médailles égyptiennes qui remontent à la plus haute antiquité et dont l'une d'elles se voit dans notre Pl. VII. Ce sont elles aussi dont on retrouve dans quelques tombeaux de petits modèles en terre cuite. Mais ce ne sont point des Chersites que les sculpteurs associèrent aux statues de Vénus comme symbole de douceur, ainsi qu'on l'imprime dans tous les traités d'Erpétologie. Le Chélonien qu'on voit aux pieds de la déesse de la beauté est évidemment une espèce d'eau douce, qui indique simplement que la mère des Amours sort du bain.

Il existe chez l'espèce qui nous occupe quelques différences entre les jeunes sujets et les individus adultes, soit dans la forme de plusieurs de leurs parties, soit dans leur système de coloration; différences qui n'ont encore été signalées par aucun erpétologiste, et que nous sommes d'autant plus à même de faire connaître, que des individus de tout âge et de toute taille ont été rapportés par la Commission et demeurent déposés dans les galeries du Muséum.

De même que la plupart des Chersites, les Grecques conservent, à ce qu'il paraît, assez long-temps, c'est-à-dire jusque vers un an et demi ou deux ans, la forme hémisphérique qu'elles avaient en sortant de l'œuf. Leurs aréoles sont aussi très-élargies et leurs stries concentriques par conséquent moins nombreuses, mais plus marquées. A cette époque, le pourtour de leur carapace n'est nullement replié vers la queue, ainsi que cela se voit chez des adultes, et leur plaque ventrale, au lieu d'être alongée, étroite ou même approchant de la forme linéaire, est, au contraire, fort courte et à peu près carrée. Sous le rapport des couleurs, on remarque d'abord que le fond de la carapace des jeunes Tortues de cette espèce est d'un vert olive, tandis qu'il est jaune dans les individus plus âgés; ensuite, qu'il n'existe point encore sur les plaques costales deux bandes verticales noires, presque aussi hautes que ces mêmes plaques, mais seulement trois taches quadrilatérales brunes, dont une est située à l'angle inféro-postérieur des aréoles et les deux autres sur la partie inférieure du pourtour des plaques. D'autres taches, absolument semblables à celles-ci et avec lesquelles elles se confondent quelquefois, se montrent à l'angle antéro-supérieur de chacune des lames du pourtour. Sur le plastron, le noir n'occupe qu'une partie de la surface, la région centrale; le reste de cette partie inférieure du corps est de la même couleur que les membres, c'est-à-dire olivâtre.

Les jeunes Tortues Grecques ressemblent d'ailleurs, au volume près, aux adultes; elles portent même déjà à l'extrémité de leur queue un ongle assez développé, lequel se trouve être particulièrement un des caractères qui servent à distinguer cette espèce d'une autre fort voisine, la Tortue Mauritanique, qu'on avait jusqu'ici fort mal à propos confondue avec elle. Celle-ci a la queue inonguiculée et beaucoup plus courte; sa plaque uropygiale ou suscaudale est simple, au lieu d'être divisée en deux, et derrière chaque cuisse elle porte un gros tubercule corné et conique, dont on ne voit pas la moindre trace chez la Grecque. Enfin, la partie postérieure de son sternum, de même que dans la Tortue bordée, est susceptible d'un léger mouvement, tandis que le plastron du *Græca* ne présente aucune articulation ligamenteuse.

Ces deux espèces de Chersites n'habitent point non plus les mêmes contrées; la Mauritanique ne se trouve nulle part dans le midi de l'Europe; mais elle s'y voit dans l'est, aux environs de la mer Caspienne et au pied du Caucase. Sa patrie est toute l'étendue des côtes barbaresques, et c'est elle que l'on doit retrouver en Andalousie, s'il y existe à l'état sauvage des Tortues terrestres, par la raison, que la Péninsule Ibérique ayant fait primitivement partie de l'Afrique, ce sont des animaux africains, tels que les Caméléons et les Singes qui s'y durent propager, et non ceux du midi de l'Europe, qui s'en trouvaient séparés par le bras de mer dont le bassin de l'Hérault et celui de la Garonne ne sont que des vestiges. C'est donc encore la Mauritanique que l'un de nous (M. Bory de Saint-Vincent) dût rencontrer en 1811 dans une cour de la chartreuse de Séville, où s'en élevaient de grandes quantités pour la table des pieux reclus. Ces Tortues y furent promptement détruites par les soldats, qui les emportaient comme objets de curiosité, quand le couvent fut métamorphosé en citadelle. Depuis la glorieuse conquête d'Alger, on en porte beaucoup à Paris, où l'on en voyait naguères à travers les vitres chez un marchand de comestibles au Palais-Royal, qui, les confondant, sous le nom de coquillage, avec les Homards, les Langoustes et les Écrevisses, imaginait sans doute que la fraîcheur leur est salutaire; et qui, les emprisonnant entre les dalles d'un marbre glacial, les martyrisait ainsi au point de les rendre, contre son attente, aussi maigres et aussi mauvaises à manger que possible. Les Tortues, au contraire, ne se portent bien et n'engraissent que lorsqu'elles peuvent jouir du soleil et s'exposer, pour digérer l'herbe dont elles se nourrissent, à l'ardeur de ses rayons les plus vifs, à la surface de quelque roche brûlante.

Famille des CRYPTODÈRES. Dum. et Bib.

3. CISTUDE EUROPÉENNE, *Cistuda europæa*¹ Gray, *Syn. Rept.* page 9. — *Testudo orbicularis*, L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1039. — *Testudo europæa*, Schn. 323, n.° 5. — Schœpff, *Test.* p. 1, tab. I. — Bojan. *Anat. Test. europ.* — *Testudo lutaria*, Marsigl. Danub. IV, pl. 33 et 34. — Tortue jaune, Daud. *loc. cit.* 107. — Voyez la Pl. IX, fig. 1, de notre 3.° série. (L'individu fort jeune que nous avons fait figurer et auquel, on ne sait pourquoi, M. Valenciennes avait donné le nom d'*Iberica*, présente assez de rapport avec l'espèce dont Bonnatte a reproduit l'image dans la Pl. IV, fig. 4, de l'Encyclopédie méthodique, sous le nom de *Bourbeuse*.)

Cette espèce est des marais, des ruisseaux et des lagunes de toute l'Europe chaude ou tempérée. Les individus adultes, que la Commission a rapportés de Morée, où l'embouchure de l'Eurotas en est remplie, ainsi que le principal ruisseau de l'île de Tine, ont cela de remarquable, que les stries concentriques de leurs plaques discoïdes sont plus marquées que chez aucun de ceux, également adultes, que nous ayons observés jusqu'ici; car ces stries, qui sont ordinairement très-apparentes chez les jeunes sujets, s'effacent au fur et à mesure que l'animal grandit. C'est évidemment cette Tortue d'eau douce qui fut représentée, avec un peu d'exagération, aux pieds de cette Vénus dont on voit un bronze à l'entrée du palais des Tuileries, du côté du jardin, vis-à-vis un gladiateur aiguisant son arme.

4. CISTUDE HELLÉNIQUE, *Cistuda hellenica*, Bib. et Bory. — Voyez Pl. VIII de notre 3.° série, fig. 1, la femelle en dessus², *a.* de profil; fig. 2 le mâle, *a.* de profil.

La Cistude nouvelle, à laquelle nous conserverons le nom d'Hellénique, qui se trouve gravée dans notre Pl. VIII, pour désigner la femelle, abonde parmi les mares et les nombreux fossés de dessèchement qui se voient dans cette plaine de Nisi que baigne le Pamisus au cœur de la Messénie. C'est là que la découvrit la Commission scientifique, qui ajouta ainsi une seconde espèce

1. Bien que cette espèce et la suivante aient été appelées *Émydes* par M. Valenciennes, dans les planches de notre atlas, nous avons dû adopter dans notre texte le nom de *Cistude*, qui désigne le genre véritable où ces Tortues doivent rentrer à cause de la mobilité de leur sternum.

2. M. Valenciennes a mal à propos pris ce sexe pour une espèce différente, et fait écrire pour cette figure 1 de la planche VIII le nom d'*Émyde européenne*, qui n'est aucunement convenable.

européenne au genre qui, dans nos climats, ne contenait que la précédente. Les taches jaunes de sa carapace étaient beaucoup plus brillantes qu'elles ne le sont dans les individus ici représentés, ce que nous n'avons pu parvenir à faire comprendre au peintre, qui s'est obstiné à les tenir ternes, parce qu'ils s'étaient salis dans la liqueur.

Quoique très-voisine de sa congénère précédemment mentionnée, la Cistude Hellénique s'en distingue aisément par la forme moins régulièrement ovale du contour de sa boîte osseuse; c'est-à-dire, que les côtés de celle-ci, au lieu d'être cintrés en dehors, sont en général presque droits. Il arrive même quelquefois, ce que n'indiquent malheureusement pas assez bien les figures, qu'ils sont légèrement infléchis en dedans. Le sternum est par conséquent aussi plus oblong ou, si l'on veut, plus étroit; et l'on remarque, en outre, qu'il est articulé de manière à se trouver horizontalement un peu plus bas qu'elle, tandis que chez la Cistude européenne les bords de la partie supérieure et de la partie inférieure du bouclier, à l'endroit de leur jonction, sont à peu près de niveau ou sur le même plan. La hauteur relative de la carapace doit être également prise en considération; car elle est toujours moins considérable chez l'espèce précédente que dans l'Hellénique. A l'égard de la forme et du nombre des lames cornées qui revêtent la carapace et le plastron, ils sont exactement semblables dans les deux espèces, et l'on peut positivement dire la même chose pour les autres parties du corps, quant à ces formes seulement; car la manière dont elles se trouvent colorées, ainsi que la boîte osseuse, présente quelques différences capables d'empêcher de confondre les deux espèces: ainsi les marques jaunes qui se détachent de la teinte brune des membres sont en général moins nombreuses et moins vives sur ceux de la Cistude Hellénique que sur ceux de l'européenne; et celles de la même couleur, disposées par rayons qui sont répandus sur le bouclier supérieur, sont moins rapprochées chez celle-ci que chez l'autre. Enfin, le sternum de notre espèce nouvelle est presque tout brun, puisque ses bords seuls sont irrégulièrement nuancés de jaune, tandis que c'est cette dernière couleur qui couvre la surface de celui de la Cistude européenne, moins, toutefois, les sutures des plaques, qui sont brunes.

Les différences qui viennent d'être signalées ne peuvent nullement être attribuées aux sexes; car chez l'une comme chez l'autre de ces deux espèces il est aisé de distinguer les mâles d'avec les femelles; les uns à leur queue courte et fort épaisse à la base, ainsi qu'à leur plastron un tant soit peu concave; les autres à leur queue plus longue, plus effilée et à leur sternum parfaitement aplani.

5. ÉMYDE CASPIENNE, *Emys caspica* Gmel. *Reise durch Russl.* t. III, tab. 10 et 11.
 — *Clemmys caspica* Wagl. *Syst. de Amphib.* tab. V, fig. 1, et *Descript. et Icon. Amphib.* tab. XXIII. — Voyez Pl. IX, fig. 2 et 3 de notre 3.^e série.

Nous nous voyons contraint de rejeter le nom que M. Valenciennes fit graver dans celle de nos planches qui représente cette Émyde et par lequel il prétendait désigner une espèce qui n'était réellement point nouvelle pour la science, puisque c'est celle que Gmelin a fait connaître dans la relation de son Voyage en Russie et que Wagler a depuis aussi décrite et fait représenter dans deux de ses ouvrages sous le nom de *Caspica*.

L'Émyde Caspienne a sa carapace ovale, un peu moins élargie en avant qu'en arrière et médiocrement déprimée, quoique convexe, et l'on peut même dire légèrement testiforme. On lui compte, comme à toutes les véritables Émydes, vingt-cinq plaques marginales, de la forme desquelles et de celle des autres parties du corps les figures dues au pinceau de M. Prêtre, nous dispensent de donner une plus ample description. Toutefois nous ne croyons pas inutile d'indiquer les caractères au moyen desquels on pourra facilement distinguer les deux seules espèces d'Émydes aujourd'hui connues en Europe. L'Émyde Caspienne a trois carènes longitudinales basses et arrondies qui surmontent la carapace, placées l'une sur la ligne moyenne et longitudinale du dos; les deux autres de chaque côté de celle-ci sur les plaques costales; les bords externes du pourtour sont, le long des flancs, légèrement voûtés ou simplement relevés sur eux-mêmes; on a tiré un troisième caractère du système de coloration, lequel est d'abord d'un vert olive qui forme le fond de la teinte du corps varié de raies étroites, sinueuses, anastomosées, jaunâtres, tirant sur l'orangé, mais non aussi vivement lisérées de noir que le peintre s'est obstiné à le faire, et qui sont répandues longitudinalement sur le col, ainsi que sur toute la partie supérieure de la boîte osseuse, où elles sont plus apparentes quand l'animal est dans l'eau que lorsqu'on l'en tire; le dessous est d'un noir profond, qui s'étend sur tout le sternum, moins quelques petites places près de ses bords. L'Émyde Sigris, avec les mêmes formes générales du corps et, pour ainsi dire, les mêmes couleurs, seulement distribuées d'une autre manière, n'a qu'une petite carène sur la ligne médiane et postérieure de son disque, qui est d'ailleurs parfaitement uni et plus régulièrement convexe, ni le tranchant latéral du limbe recourbé vers le dos, et ne porte, sur la carapace, au lieu de lignes flexueuses, qu'une ou deux taches ovales sur chaque plaque. D'une autre part, les raies jaunes de son cou ne sont point lisérées de noir, et cette couleur, qui n'est peut-être pas aussi foncée que chez l'autre espèce, se trouve

étalée sur son sternum d'une façon telle, que les lames cornées qui le recouvrent sont entourées de taches jaunes ou orangées plus ou moins élargies.

L'Émyde dont il vient d'être question est assez commune, au printemps, dans les cours d'eau peu profonds de toute la Morée et dans le principal ruisseau de l'île de Tine, avec l'espèce n.° 3. Les individus de tout âge, rapportés par la Commission, ont été pris dans le Silozo et au pourtour de Modon. Cette Émyde a également été observée en Dalmatie.

Famille des THALASSITES ou TORTUES MARINES. Dum. et Bib.

6. CHÉLONE CAOUANNE, *Chelonia Caouanna* Schw. *Prodr.* p. 292. — *Testudo Caretta* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1038. — Schœpff, *Test.* p. 67, tab. 16. — *Testudo Cephalo* Schn. 303, n.° 2. — *Testudo Caouanna* Daud. *loc. cit.* p. 54. — Voyez la Pl. VI de notre 3.° série, où M. Valenciennes a fait graver un individu de cette Chélone, qu'il crut fort légèrement appartenir à quelque espèce nouvelle, sous le nom de *Chelonia pelagica*.

C'est mal à propos que Linné et les auteurs contemporains donnèrent à cette espèce le nom de *Caretta*, qui convenait à un tout autre Chélonien vivant dans les mers de l'Amérique. Lacépède redressa cette erreur et adopta comme scientifique le nom vulgaire que donnent la plupart des marins à la Tortue dont il est question, et que désigna évidemment Rondelet dans son sixième livre des Poissons sous le nom de Tortue couverte d'écorce, *Testudo corticata*, espèce qu'il signale, dans son vieux langage, comme étant « une des plus grandes « bestes de la Méditerranée, dont on prit en 1520 un individu tel qu'il faisoit « pur aux enfans et personnes ignorantes, et si forte, qu'étant trainée à câbles, « pourtoit trois hommes droits » (p. 339). Les anciens avaient fort bien distingué cette Tortue des espèces d'eau douce qu'ils donnaient, comme il a été dit plus haut, pour compagne à Vénus, et des terrestres, dont nous venons de retrouver l'empreinte sur une médaille égynette; une autre médaille d'Égyne, que nous avons fait figurer dans la Pl. VI, représente évidemment la Caouanne : cette médaille, remontant aux temps les plus anciens et peut-être à celui des Pélasges, est ce qui décida probablement M. Valenciennes dans le choix du nom proposé pour l'espèce nouvelle qu'il croyait avoir trouvée dans l'une des plus anciennement connues.

On a porté quelquefois à la Commission scientifique, soit à Modon, soit dans le golfe de Laconie, des Caouannes d'âge divers, et longues d'un à quatre pieds; nous en rencontrâmes une femelle des plus grandes, morte et récemment jetée sur la plage sablonneuse entre Arcadia et l'embouchure de la Nêda : elle

y était probablement morte en venant faire sa ponte. Dans celle que les membres de la Commission ont disséquée à Modon, et qui, figurée dans notre atlas, existe dans les galeries du Muséum, on trouva au moins cinq mille œufs de toute taille, depuis la grosseur d'un très-petit pois, jusqu'à celle d'une noix ordinaire; ces œufs étaient parfaitement ronds, semblables, pour la forme et la couleur, au jaune d'un œuf de poule, dont ils prenaient la consistance, en palissant beaucoup quand on les fit cuire. Un peu moins d'un quart de ces œufs paraissaient avoir atteint le terme de leur développement, prêts à être pondus, et il en existait de trois ou quatre autres grandeurs, ce qui fait supposer que la femelle ne les dépose pas tous à la fois, les plus petits devant attendre, pour arriver à leur entier développement, que les plus gros leur fassent de la place; car si tous eussent été à la fois du volume des plus forts, la mère n'eût pu les contenir. Les personnes qui en mangèrent, les trouvèrent lourds et d'un goût fade, assez désagréable; quelques-unes même en furent incommodées, et cependant on trouve dans beaucoup de livres que les œufs de la Caouanne sont fort recherchés et les meilleurs entre ceux des Tortues. L'individu dont il est question nous fut porté en vie; mais ayant beaucoup souffert pour être demeuré deux jours au moins exposé au soleil dans une cour chez ceux qui l'avaient pêché, on le saigna d'abord, et la quantité de sang qu'il rendit était extraordinaire. Les globules de ce sang, qui, à la chaleur près, ressemblait à celui d'un bœuf, furent trouvés oblongs et proportionnellement plus gros au microscope. La dissection et la préparation de l'animal ayant duré long-temps, les lambeaux de chair qu'on en ôta successivement, se contractaient et s'agitaient lorsqu'on les piquait avec le scalpel quarante heures encore après leur extraction. La couleur noirâtre et la consistance coriace de cette viande, avec les nausées qu'éprouvèrent ceux qu'avaient tentés les œufs, nous en dégoûtèrent au point de ne pas essayer si le bouillon en eût été bon comme est celui qu'on fait avec la Tortue franche qu'on recherche si fort chez les Anglais.

Quoique la figure de notre planche ne représente point une espèce nouvelle, comme l'avait supposé M. Valenciennes, elle n'en demeure pas moins fort utile dans la science, parce que la Caouanne n'avait jamais été bien représentée dans son état adulte, avec sa carapace parfaitement unie et non surmontée de légères carènes, une médiane et deux latérales, ce qui n'offre point un caractère spécifique, parce qu'on voit ces ébauches de carènes seulement au jeune âge. Avant d'être nettoyée et polie, la carapace de la Caouanne, qui est ordinairement souillée de limon de mer, est d'une couleur brunâtre beaucoup moins belle que celle qu'on voit ici.

ORDRE DES SAURIENS. Brong.

Famille des LACERTIENS. Cuv.

7. LÉZARD VERT, *Lacerta viridis* Daud. *loc. cit.* p. 144, pl. 34. — *Seps varius?* Laurent, *Syn. Rept.* p. 62, n.° 110, tab. 3, fig. 2. — Voyez notre Pl. X, fig. 1, *a, b, c, d*, de la 3.° série.

Aucune des figures données jusqu'ici de ce Lézard ne pouvant le faire reconnaître, nous avons cru devoir en reproduire une qui ne laissera rien à désirer. Sa couleur est du vert le plus brillant et semblable en tout à celle des individus qui ont été observés en Sicile, en Italie et dans le midi de la France. Ceux des environs de Paris paraissent être un peu plus petits; mais cette différence ne constitue pas même une variété. Comme dans le reste de l'Europe, le Lézard vert observé en Morée, se tient dans les lieux herbeux à la proximité des buissons, et recherche les ardeurs du soleil.

8. LÉZARD DES MURAILLES, *Lacerta muralis* Latr. *Rept. t. I*, p. 229, fig. 1. — Miln. Edw. *Rech. zool. sur les Léz.* *Ann. sc. nat.* Janv. 1829, p. 18, pl. VI, fig. 1, et pl. VII, fig. 3. — *An Lacerta agilis?* L. et Daud. — Lézard gris? *Encycl. méth.* pl. 5, fig. 2? — Voyez notre 3.° série, Pl. X, fig. 2, *a, b, c, d*, le mâle; fig. 3, *a, b, c, d*, la femelle.

Aucune espèce de Lézard n'offre autant de variétés individuelles, sous le rapport des couleurs, que celui dont il est ici question. Chaque contrée, ou pour mieux dire, chaque localité en Europe, où se trouve ce Saurien, en fournit une qui lui est particulière. Celle que produit la Morée est une nouvelle à ajouter à celles qui sont déjà connues. L'un et l'autre sexe y ont la partie supérieure du corps d'un vert brunâtre, parcourue transversalement, chez le mâle, dont le ventre est d'un gris argenté, par des raies en zigzag noires; dans la femelle, les flancs seuls portent de ces raies en zigzag, et sur sa région abdominale se trouve répandue une couleur rougâtre, qui varie d'intensité selon les individus, et qui parfois passe à la nuance de la brique. Les murs et les lieux rocaillieux des parties chaudes et littorales de la Grèce en sont tout remplis. Ces animaux, avec les diverses espèces de Scolopendres décrites par M. Brullé, dans la partie des Articulés du présent ouvrage, font la nourriture habituelle des Cresserelletes.

9. LÉZARD DU PÉLOPONNÈSE, *Lacerta peloponnesiaca* Bib. et Bory. — Voyez notre 3.° série, Pl. X, fig. 4, de grandeur naturelle.

Cette espèce est nouvelle. Elle ressemble par la disposition de ses plaques sus-crâniennes et la forme des écailles qui revêtent les parties supérieures de

son corps, au Lézard des murailles; mais outre que son système de coloration est très-différent, elle ne possède pas comme lui de dents palatines, et les parties latérales de la tête, en arrière des yeux, ne sont point revêtues d'écailles granuleuses, au milieu desquelles il en existe une circulaire, plus dilatée que les autres; toutes, au contraire, sont à peu près égales, polygones, ressemblant plutôt à de petites plaques qu'à de véritables écailles. Celles de l'abdomen sont rectangulaires; elles forment six rangées longitudinales, dont les deux médianes sont, du côté du cou, un peu plus étroites que les autres. Le collier squameux est aussi large que le cou, droit et non dentelé. L'espace triangulaire situé entre les cuisses et l'anus, est occupé par une assez grande écaille médiane qui touche au cloaque; au-dessus d'elle, on en voit deux plus petites, et de chaque côté une encore moindre. Les cuisses sont percées chacune d'environ dix-neuf pores crypteux. La queue est très-effilée, et les écailles, disposées par verticilles qui en revêtent la peau, sont carenées et inéquilatérales.

Un brun fauve colore la surface du crâne; le dessus du corps est noirâtre, avec six raies blanches longitudinales parallèles, qui prennent naissance, deux en arrière de l'occiput et deux autres de chaque côté de celles-ci, l'une sur le bord postérieur de l'œil et l'autre sur celui du tympan. La face supérieure des cuisses est d'une couleur brune marquée d'ocelles blancs, et le dessous du corps est tout entier d'un gris argenté.

Cette espèce a été trouvée en Morée et dans quelques îles de l'Archipel avec la précédente, mais elle y est beaucoup moins commune.

10. ALGYROÏDE MORÉOTIQUE, *Algyroides moreoticus* Bib. et Bory. — Voyez notre Pl. X, fig. 5, *a, b, c*, 3.^e série.

Le genre Algyroïde, établi par M. Duméril et l'un de nous (M. Bibron), mais non encore publié, comprend les espèces de la famille des Lacertiens qui, semblables aux Algyres par les écailles qui revêtent la partie supérieure de leur corps, lesquelles sont très-dilatées, rhomboïdales et fortement carenées, s'en distinguent toutefois par l'absence de dents palatines et la présence sous la région inférieure du col, de même que chez les Lézards, d'un demi-collier squameux, à écailles abdominales, rectangulaires, non cubiques ni arrondies comme dans les Algyres.

L'Algyroïde moréotique a son dos teint d'un vert olive que la liqueur a peu altéré, et sur chacun de ses côtés règne une ligne fauve qui s'étend depuis l'angle postérieur de la tête jusqu'à la base de la queue. Les côtés du corps sont d'un blanc sale, parsemé de petits points noirs, avec le dessous du col et la région abdominale d'un gris verdâtre. Quant à la forme des plaques céphaliques, les

figures qui les représentent dans le présent ouvrage, en donneront une idée beaucoup plus exacte que ne le pourrait faire une verbeuse description.

Cet élégant Saurien a été pris dans un lieu herbeux découvert, mais un peu humide, sur le plateau de Koubeh.

11. STELLION DU LEVANT, *Stellio vulgaris* Daud. *loc. cit.* t. IV, p. 16. — *Lacerta Stellio* L. ed. XIII, *loc. cit.* 1060. — *Cordylus Stellio* Laur. Syn. n.° 8. — Le Stellion, Lacép. Quadr. ov. t. I, p. 69; Encycl. méth. pl. 8, fig. 4. — Le Cordyle, Tournef. Voy. au Lev. t. I, p. 373 (la figure est assez bonne). — Voyez notre 3.° série, Pl. XI, fig. 1 et 1 a, et Pl. XIII, le squelette, fig. 1 et 1 a.

Cet animal se trouve à Délos, ainsi qu'à Mycone; dans cette dernière île, surtout, il est prodigieusement commun, et se tient sur les petites murailles en pierre sèche dont toutes les propriétés sont environnées. Il se retire dans les interstices des moellons au moindre bruit: il suffit, pour l'y attraper, de lever les pierres, alors il prend une posture grotesquement menaçante, ouvrant, en soufflant, une large gueule inoffensive; il passe pour venimeux, malgré que tous les jours les enfans en manient et tuent impunément. Leur couleur les ferait aisément confondre avec les roches et la poussière grisâtre où ils vivent, sans la brusquerie de leurs mouvemens qui appellent l'attention. Ils sautent avec une grande agilité. La plupart des individus adultes sont couverts ou plutôt saupoudrés de taches farineuses blanchâtres qui leur donnent un aspect lépreux, et ces taches, qui ne sont dues qu'à une sorte d'efflorescence dartreuse, disparaissent dans la liqueur. Les membres de la Commission ne se rappellent pas avoir retrouvé le Stellion dans les autres îles de l'Archipel.

Famille des GECKOTIENS. Cuv.

12. HÉMIDACTYLE VERRUCULEUX, *Hemidactylus verruculatus* Cuv. Règne animal, t. II, p. 54. — Voyez notre Pl. XI, fig. 2, a, b, 3.° série.

Cet Hémidactyle est le même que celui que l'on rencontre en Italie, en Provence et dans les principales îles de la Méditerranée. Comme toutes les espèces de la même famille, il a le corps et la tête déprimés, de grands yeux et des paupières très-courtes. Les dents sont fines, coniques, égales, espacées; la langue est assez mince, fongueuse, libre dans la moitié de sa longueur, arrondie à son extrémité antérieure, dont le milieu est à peine échancré; les ouvertures externes des narines circulaires, dirigées en arrière, sont situées au bout et de chaque côté du museau, sur le bord postérieur de la plaque ventrale, qui est très-dilatée; les lèvres garnies d'écailles rectangulaires, diminuant d'étendue à mesure qu'elles

se rapprochent de l'angle de la bouche. La peau du crâne est granuleuse; celle de la région supérieure du corps est garnie de douze rangées longitudinales d'écaillés, un peu plus petites sur le cou, où elles sont arrondies, que sur le dos, où leur forme est trièdre, ainsi qu'on le remarque pour les tubercules qui entourent la queue. Celle-ci est inférieurement revêtue d'écaillés imbriquées, analogues à celles que l'on observe chez quelques espèces de Serpens, en tant qu'il n'en existe qu'une seule rangée. Celles du ventre sont également imbriquées, plates, unies et en losanges. Les feuillettes qui garnissent le dessous des doigts ont assez d'épaisseur. Les ongles sont longs et très-crochus; un gris plus ou moins foncé, quelquefois mêlé de brun, règne sur la tête, le dessus du corps et de la queue. En dessous, l'Hémidactyle à petites verrues est d'une couleur blanchâtre.

Cette espèce se tient dans les maisons. Les individus rapportés par la Commission furent pris à Modon, à Argos et dans l'Acrocorinthe.

13. STÉNOACTYLE TACHETÉ, *Stenodactylus guttatus* Cuv. Règne animal *loc. cit.* p. 58. — Figuré dans le grand ouvrage d'Égypte, Pl. V, fig. 2, sous le nom d'Agame ponctué, et reproduit dans la Pl. I, fig. 2, du supplément. — Voyez notre Pl. XI, fig. 3 et 3 a, 3.° série.

Cette espèce d'Ascalabote, qui doit être considérée comme le type du genre auquel elle appartient, ne s'était encore jusqu'ici rencontrée qu'en Égypte. Si ce n'était ses doigts, qui sont grêles et arrondis, au lieu d'être courts et épatés, elle offrirait une ressemblance presque complète avec l'Hémidactyle dont nous venons de parler plus haut. La forme de son corps est la même, et la partie supérieure en est garnie de tubercules qui ne diffèrent de ceux de l'autre espèce que parce qu'ils sont tous arrondis et moins rapprochés les uns des autres; mais ses paupières sont peut-être un peu moins courtes. Il paraîtrait que les taches blanchâtres, qui ont valu à ce Sténodactyle le nom qu'il porte, n'existent pas chez tous les individus; au moins l'un de ceux que nous avons sous les yeux n'en offre-t-il pas la moindre trace; il est simplement d'un gris uniforme en dessus et d'une couleur blanchâtre en dessous.

Famille des SCINCOÏDIENS. Cuv.

14. ABLÉPHARIS DE KITAIBEL, *Ablepharis Kitaibelii*, Th. Cocteau, inéd. — Voyez notre Pl. XI, fig. 4, a, b, c, d, 3.° série.

Ce petit Saurien est déjà connu des naturalistes, mais point sous le nom par lequel nous le désignons ici; nom que M. Cocteau, qui va incessamment publier une monographie des Scincoïdes, a cru devoir substituer à celui de *Pannonien*, qu'il avait reçu de Fitzinger, parce qu'il pourrait en effet laisser croire que cette

espèce est exclusivement propre à la Hongrie; tandis qu'il est, au contraire, aujourd'hui bien constaté qu'elle habite aussi la Morée. Au reste, le surnom de Kitaibel pour cet Ablépharis est un hommage rendu à la mémoire du savant professeur de Pesth, auquel on est redevable de sa découverte.

L'Ablépharis de Kitaibel a le corps allongé, arrondi sur le dos; les membres grêles, écartés; la tête ovale, comprimée sur les côtés, aplatie en dessus, recouverte de plaques dont la forme et la disposition sont parfaitement exprimées dans nos figures. Le museau est à la fois mince et effilé; l'occiput élargi; le tympan très-petit, à peine visible, rond, profond, situé entre l'œil et l'angle de la bouche. Les mâchoires et les os palatins sont garnis de dents très-petites et pointues. Les écailles du dos et du ventre ont une forme hexagonale; mais celles qui revêtent ce dernier ont leurs angles arrondis. Le fond de la couleur de la partie supérieure du corps est d'un brun chocolat, plus clair sur le milieu du dos, avec deux raies brunes parallèles, interrompues, qui commencent aux narines. Le long des côtés du corps il y a une bande d'un brun rougeâtre, qui s'étend jusqu'à l'origine de la queue. Les mâchoires, de même que la gorge, le ventre et le dessous des pieds, sont d'un blanc rougeâtre. La queue et le dessus des pieds sont bruns, avec des petits points noirs.

Cet innocent et joli petit Saurien se tient sous les pierres, où il est roulé sur lui-même, comme l'est ordinairement un Jule, dont il a l'aspect et les teintes d'acier poli. Il était surtout assez commun dans les ruines de Pilos et dans les environs de Navarin.

ORDRE DES OPHIDIENS. Brong.

Famille des ANGUIS. Cuv.

15. SHELTOPUSIK DE PALLAS, *Pseudopus Pallasii* Cuv. Règne animal, t. II, p. 69. — *Lacerta apoda* Pall. *Nov. comment. petr.* XIX, pl. IX, fig. 1, reproduite sous le nom de Sheltopusik dans l'Encycl. méth. pl. XI, fig. 7, mais très-médiocre. — Voyez notre Pl. XII, fig. 1, *a, b*, et Pl. XIII, fig. 2, *a, b, c*, pour le squelette. Nous renverrons, au sujet des mœurs de cette espèce et pour le peu que nous savons des habitudes de la suivante, à notre Relation, t. I, p. 85.

16. SHELTOPUSIK DE D'URVILLE, *Pseudopus d'Urvillii* Cuv. Règne animal, *loc. cit.* — Voyez notre Pl. XII, fig. 2, *a, b, c*, 3.^e série.

La découverte de cette espèce est due à M. Dumont d'Urville, auquel M. Cuvier l'a dédiée. Elle est, avec la précédente, la seule jusqu'à présent qui compose le

genre *Sheltopusik*, scientifiquement nommé *Pseudopus*. On peut aisément la reconnaître, d'une part, aux vingt-deux lignes longitudinales saillantes ou carenées, qui, placées à égale distance l'une de l'autre sur toute la périphérie du corps, s'étendent depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, et d'une autre, aux raies transversales anguleuses, brunes, formant des demi-anneaux qui se détachent de la couleur de perle un peu grisâtre de la région supérieure du dos et de la queue; le dessous du corps est plus cendré et la gorge est blanche, coupée en travers par des bandes irrégulières brunes, qui passent sur la bouche et se terminent au niveau des yeux. La surface du crâne porte des taches de la même couleur, placées, deux presque à l'extrémité du museau, deux autres en arrière des sourcils, et une cinquième, grande et ovale, sur le vertex. Les narines sont latérales, arrondies; les dents coniques, droites, léporées; la langue est courte, mais néanmoins un peu extensible, plate, large, incisée à son extrémité, libre, noire, marquée d'un sillon longitudinal sur son milieu, couverte de petites verrues convexes, comme granuleuses. L'ouverture auriculaire, au fond de laquelle on aperçoit la membrane du tympan, est petite, ovale, située près de l'angle de la bouche et sur la même ligne que le pli latéral, qui commence seulement un peu en arrière et se prolonge directement jusqu'à l'origine de la queue. C'est à l'extrémité même de ce repli de la peau que se laissent voir de chaque côté de la fente cloaquale les vestiges des membres postérieurs sous la forme de petits stylets revêtus d'écailles.

17. ORVET COMMUN, *Anguis fragilis* L. ed. XIII, *loc. cit.* 1122. — Laur. *Amph.* p. 68, n.° 125, pl. 5, fig. 2. — L'Orvet, Daud. *loc. cit.* t. VII, p. 327. — *Encycl. méth.* pl. 42, fig. 6 (très-mauvaise).

Cette espèce se tient en Morée, comme dans le reste de l'Europe, aux lieux herbeux des plaines.

18. ORVET A POINTS NOMBREUX, *Anguis punctatissimus* Bib. et Bory. — Voyez notre Pl. XI, fig. 5, *a, b, c*, 3.° série.

Cette nouvelle espèce se distingue de l'Orvet commun, d'abord par l'étroitesse de son museau, puis par la disposition et la figure que présentent ses plaques céphaliques, ensuite par son système de coloration. Pour ce qui est de l'extrémité antérieure de la tête, elle est proportionnellement deux fois moins large que celle de la précédente. A l'égard des plaques céphaliques, les principales différences qu'elles offrent sont les suivantes : chez l'Orvet à points nombreux la plaque rostrale est grande, et immédiatement derrière elle se trouvent quatre autres plaques placées en travers, l'une à côté de l'autre, que l'on peut volon-

tiers appeler les nasales, puisque c'est sur la suture de la première et de la seconde de chaque côté que s'ouvre la narine; au lieu que chez l'Orvet ordinaire il existe entre la plaque rostrale et les nasales un espace qui est occupé par cinq autres petites lames rhomboïdales. On remarque ensuite que le bord postérieur des plaques nasales du milieu chez l'Orvet à points nombreux est soudé à une autre plaque triangulaire, qui s'articule postérieurement avec une plus grande, laquelle est suivie d'une autre qui l'est davantage; tandis que chez l'Orvet commun on voit que derrière les petites plaques situées entre la rostrale et les nasales, il en existe une très-arquée en avant, anguleuse en arrière, qui tient par sa pointe au sommet d'une autre, fort grande, laquelle est bordée de chaque côté par six petites plaques rectangulaires ou carrées. Enfin, après celle-ci en viennent qui terminent, placées en croix, la série médiane des plaques sus-crâniennes. En dernière analyse, on s'aperçoit aisément qu'outre que les plaques d'une espèce diffèrent beaucoup de celles de l'autre par leur forme, elles sont bien moins multipliées dans l'Orvet à points nombreux que chez l'Orvet commun. Quant au système de coloration, il peut très-bien aussi servir à faire reconnaître notre nouvelle espèce, qui est d'une jolie teinte de café au lait sur le dessus du corps, grise en dessous et semée partout de très-petits points noirs, qui forment autour du corps des lignes longitudinales, s'étendant depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, sur laquelle ces points sont moins distincts qu'ailleurs. Le plus grand des quinze ou vingt individus de cette espèce que nous avons sous les yeux n'a pas plus de dix-huit centimètres de longueur; il est gros comme un tuyau de plume. On rencontre cet Orvet avec le précédent jusque dans l'Archipel.

Famille des VRAIS SERPENS. Cuv.

19. TYPHLOPS JAUNATRE, *Typhlops flavescens* Bib. et Bory. — Voyez notre Pl. XIII, fig. 3, a, b, c, 3.^e série.

Excepté les yeux, qui se montrent comme deux petits points noirs au travers des plaques transparentes dont il est recouvert, ce petit Ophidien est tout entier de la couleur qu'indique le nom spécifique que nous lui avons imposé. La tête, obtuse et arrondie à son extrémité antérieure, est un peu déprimée; mais tout le reste de l'animal a une forme parfaitement cylindrique, ce qui le fait ressembler absolument à un ver de terre. La queue, qui ne forme environ que le vingtième de la longueur totale, se termine brusquement par une écaille conique, courte, mais pourtant très-pointue; l'anus est transversal et peu élargi. Toutes les écailles

du corps et celles de la tête en arrière des yeux, sont parfaitement pareilles, c'est-à-dire, lisses, égales, à bord postérieur arrondi et imbriquées à la manière de celles des Carpes ou des Scinques. La bouche est très-petite, demi-circulaire; le museau comme enveloppé dans un étui formé par cinq plaques, dont la médiane est plus grande que les autres. C'est sur le milieu à peu près de la seconde de ces plaques, à droite et à gauche, que se trouve percée l'ouverture nasale.

Les individus d'après lesquels cette description est faite, ont vingt centimètres de longueur et viennent de diverses îles de l'Archipel, notamment de Naxie. Cet animal a été retrouvé par l'un de nous à Trézène et à l'Acrocorinthe.

20. ÉRIX JAVÉLOT, *Erix Jaculus* Daud. *loc. cit.* t. VII, p. 257; *E. turcicus* p. 267. — Boa Turc, Oliv. Voyage dans l'Emp. ottom. pl. XVI, fig. 2 (mauvaise). — Érix du Delta, Rept. du grand ouvrage d'Égypte, pl. VI, fig. 11.

Ce joli petit Serpent fort innocent se tient parmi les rochers et les amas de pierres, et souvent roulé sur lui-même au soleil. C'est à Tine et à Naxie que la Commission a pris les individus qu'elle a rapportés.

21. COULEUVRE A COLLIER NOIR, *Coluber siculus* Cuv. Règne animal, t. II, p. 84. — Voyez notre Pl. XIV, fig. 1, a, b, 3.^e série.

Cette espèce de Couleuvre, établie par Cuvier d'après des individus trouvés par l'un de nous (M. Bibron) en Sicile, a été retrouvée fort communément en Morée par la Commission. Le seul caractère qui la distingue de notre Couleuvre ordinaire (*Coluber natrix*, Linn.), c'est que le collier noir qui lui a valu son nom spécifique, n'est point bordé de jaune en arrière, comme celui de l'espèce de notre pays; elle est d'ailleurs plus forte et plus grande.

22. COULEUVRE A DEUX RAIES, *Coluber bilineatus* Bib. et Bory. — Voyez notre Pl. XIV, fig. 2, a, b, 3.^e série.

Cette Couleuvre, dont aucun auteur ne paraît avoir fait mention, ressemble beaucoup à la précédente; toutefois la raie jaune qui règne le long de son corps de chaque côté du dos, empêche au premier coup d'œil qu'on ne la confonde avec elle.

23. COULEUVRE LÉOPARDINE, *Coluber leopardinus* Ch. Bonap. *Faun. Ital.* — Voyez notre Pl. XIV, fig. 3, a, b, 3.^e série.

Cette Couleuvre, qui était nouvelle pour la science, et qu'à cause de cela nous avons fait figurer, vient d'être décrite avec détails et fort bien représentée dans un des cahiers de la Faune d'Italie. Les lenteurs apportées dans la publication

de l'Erpétologie de cet ouvrage, et qui ne sont pas, comme on l'a vu plus haut (p. 58), de notre fait, ont été cause qu'elle nous a été enlevée.

24. COULEUVRE A CAPUCHON, *Coluber cucullatus* Isid. Geoff. Rept. du grand ouvrage d'Égypte, pl. VIII, fig. 3.

La Couleuvre à capuchon est une espèce de plus à inscrire parmi nos Reptiles d'Europe; car avant que les membres de la Commission scientifique l'eussent rapportée de Grèce, on la croyait particulière à l'Égypte.

25. VIPÈRE AMMODYTE, *Vipera Ammodytes* Daud. loc. cit. t. VI, p. 193. — *Coluber Ammodytes* L. Syst. nat. XIII, loc. cit. 1087. — *Vipera illyrica* Laur. Syn. p. 101, n.° 220. — Voyez notre Pl. XII, fig. 3, a, 3.° série.

Cette espèce est dans l'Orient ce que la Vipère commune est chez nous; son venin y cause de fréquens accidens; les habitans de Morée la redoutent à juste titre et ne font point avec elle de ces jeux de bateleurs que quelques-uns se permettent avec les grosses Couleuvres. On en trouve, au printemps, de fort petits individus dont les couleurs sont très-vives. L'espèce de protubérance en corne, qu'elles portent au bout du museau, donne un aspect particulier à la tête des individus de forte taille, lesquels ne dépassent guère quinze à dix-huit pouces de long, mais qui sont assez épais. Les figures qu'on en avait données jusqu'à celle du *Fauna Italica*, qui, par les raisons dites plus haut, a devancé la nôtre, étaient si mauvaises que nous avons cru devoir en donner une nouvelle.

ORDRE DES BATRACIENS. Brong.

Famille des ANOURES. Dum.

26. RAINETTE VERTE, *Hyla viridis* Daud. loc. cit. t. VIII, p. 23. — *Rana arborea* L. Syst. nat. XIII, loc. cit. 1055.

Les individus trouvés au printemps en Morée, notamment aux environs de Modon et d'Arcadia, étaient un peu plus gros et d'un vert un peu moins beau que ceux qu'on rencontre habituellement en France.

27. GRENOUILLE COMMUNE, *Rana esculenta* L. Syst. nat. XIII, loc. cit. 1053. — Daud. loc. cit. t. VIII, p. 90.

La Commission de Morée a cru remarquer que son cri n'était pas tout-à-fait le même que celui des Grenouilles de nos environs. Les Grecs ne mangent point

la chair de cet animal, pour lequel, au contraire, ils témoignent autant de dégoût que pour toute autre sorte de Reptiles.

28. CRAPAUD COMMUN, *Bufo vulgaris* Daud. *loc. cit.* t. VIII, p. 139. — Crapaud à pustules rousses, Daud. *Hist. des Rainettes.* — Grenouilles et Crapauds, p. 72, pl. 34, fig. 1.

Habite dans les mêmes sites qu'en France.

29. CRAPAUD VERT, *Bufo viridis* Daud. *loc. cit.* t. VIII, p. 156. — *Bufo Schreberianus* Laur. *Syn. Rept.* p. 27, n.° 8, pl. 1. — *Rana Bufo* γ L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1047. — Voyez notre Pl. XV, 3.° série, fig. 2, le mâle; fig. 3, la femelle.

Cette espèce avait déjà été assez bien figurée dans la Faune de Sturm, mais comme elle est en quelque sorte caractéristique de la Morée, nous avons dû en représenter les deux sexes, tels que nous les avons rencontrés au temps des amours, brillantes des plus belles teintes vertes, dans le fossé de la ville de Modon. Si l'on pouvait dire d'un Crapaud qu'il est élégant, c'est à celui-ci que conviendrait une telle épithète. Il répand parfois une légère odeur d'ail.

30. CRAPAUD DES PALMES, *Bufo palmarum* Cuv. Règne anim. t. II, p. 111. — Voyez notre Pl. XV, fig. 1, 3.° série.

Ce Crapaud se rapproche beaucoup pour la taille du *Crapaud Agua* d'Amérique, la plus grande des espèces connues, et certains individus, mesurés du bout du museau à l'extrémité des pattes postérieures, n'ont pas moins de quarante centimètres de long. On ne l'a encore jusqu'ici rencontré qu'en Morée et en Sicile, d'où l'un de nous (M. Bibron) le rapporta dès l'an 1827 dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle. C'est en particulier d'après des individus siciliens, dont l'habitude est de se tenir blotis pendant le jour à l'ombre des touffes du *Chamærops humilis* L., que M. Cuvier nomma notre Crapaud *Bufo palmarum*.

La Commission de Morée a rencontré depuis plusieurs de ces animaux dans les plaines buissonneuses des environs d'Arcadia, au pourtour de Mégalopolis, aux lieux découverts, mais herbeux, et une fois dans l'eau peu profonde et très-échauffée par les rayons du soleil près du Katavotron de la plaine de Frankovritsi.

Les glandes parotides de ce Batracien sont énormes et percées de pores fort larges. Le dessus du crâne est lisse, mais la plupart des autres parties du corps sont couvertes de pustules ou de tubercules, arrondis et convexes sur le dos et sous le ventre, coniques et pointus aux environs de la gorge et sur les membres. Dans l'état de vie, sa couleur est d'un verdâtre olive foncé, varié de brunâtre sur la région supérieure du corps et d'un blanc sale marbré de brun sous l'abdomen.

Famille des URÔDÈLES. Dum.

31. TRITON ABDOMINAL, *Triton abdominalis* Latr. Hist. des Sal. — Voyez notre PL XV, 3.^e série, fig. 4, en dessous; fig. 5, en dessus.

Cette espèce se trouve en Morée, et notamment aux environs de Modon, dans des sites analogues à ceux qu'elle habite en France, et nous n'en avons reproduit ici la figure que parce que celle qui en avait été donnée par Latreille étant par trop mauvaise, une représentation convenable du Triton abdominal manquait dans la science.

POISSONS.

ORDRE DES ACANTHOPTÉRYGIENS. Cuv.*Famille des PERCOÏDES. Cuv.*

32. SERRAN ÉCRITURE, *Serranus scriba* Cuv. Poiss. t. II, p. 214, pl. 28.
 33. SERRAN MÉROU, *Serranus gigas* Cuv. Poiss. t. II, p. 270, pl. 33. — Voyez notre Pl. XVI, fig. 1, a, b, c, 3.^e série.

Malgré que cette espèce eût été gravée, nous avons cru devoir en reproduire la figure, parce que celle qu'en publia Cuvier était médiocre et ne donnait pas une idée exacte des couleurs. L'individu représenté a été acheté sur le marché de Modon.

34. VIVE ARAIGNÉE, *Trachinus Araneus* Cuv. Poiss. t. III, p. 248. — *Trachinus lineatus* Riss. t. III, p. 160. — *Draco major* Salv. fol. 71.

Ce poisson a été pêché dans le golfe de Laconie. Sa chair est très-bonne; les Grecs débitent sur sa piqure les mêmes contes que nos pêcheurs de l'océan sur celle de la Vive commune, *Trachinus Draco* L.

35. URANOSCOPE VULGAIRE, *Uranoscopus scaber* L. *Syst. nat.* XIII, loc. cit. 1156. — Cuv. Poiss. t. III, p. 287. — Vulgairement le Rat.

36. MULLE SURMULET, *Mullus Surmuletus* L. *Syst. nat.* XIII, loc. cit. 1339. — Cuv. Poiss. t. III, p. 433.

L'une des espèces les plus communes des côtes de Grèce, qu'on vend dans tous les marchés.

37. SPHYRÈNE COMMUNE, *Sphyræna vulgaris* Cuv. Poiss. t. III, p. 337. — *Esox Sphyræna* L. *Syst. nat.* XIII, loc. cit. 1389.

Assez grand Poisson dont la chair est délicieuse et fort recherchée, soit en Morée, soit dans l'Archipel.

38. TRIGLE PERLON, *Trigla Hirundo* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1344. — Bloch, pl. 60. — Cuv. Poiss. t. IV, p. 40.
 39. SCORPÈNE PORC, *Scorpaena Porcus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1214. — Cuv. Poiss. t. IV, p. 300.

Famille des SCIÉNOÏDES. Cuv.

40. OMBRINE COMMUNE, *Umbrina cirrhosa* Cuv. Poiss. t. V, p. 171.

Famille des SPAROÏDES. Cuv.

41. SARGUE DE RONDELET, *Sargus Rondeletii* Cuv. Poiss. t. VI, p. 14, pl. 141.
 42. DORADE VULGAIRE, *Chrysophris aurata* Cuv. Poiss. t. VI, p. 85, pl. 145. — *Sparus aurata* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1270.
 43. PAGRE ORDINAIRE, *Pagrus vulgaris* Cuv. Poiss. t. VI, p. 142, pl. 148. — *Sparus Pagrus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1273.
 44. CANTHÈRE COMMUN, *Cantharus vulgaris* Cuv. Poiss. t. VI, p. 319, pl. 160. — *Sparus Cantharus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1274.
 45. CANTHÈRE BRÈME, *Cantharus Brama* Cuv. Poiss. t. VI, p. 328. — Voyez notre Pl. XVII, fig. 1, a, b, 3.^e série.

La beauté de l'individu rapporté du golfe Sarronique et acheté sur le marché d'Égyne, nous a décidé à donner la figure de ce Poisson, qui n'avait pas été représenté par Cuvier. Le Canthère Brème, vulgairement nommé Brème de mer, est assez rare et avait échappé à tous les ichthyologistes avant Duhamel, qui le mentionna le premier et en donna une figure peu reconnaissable dans son *Traité des Pêches* (2.^e part., sect. 4, pl. 4). Le Poisson de Duhamel venait de Normandie; l'un de nous (M. Bibron) l'avait retrouvé en Sicile; la Commission de Morée en a fait pêcher quelques individus dans le golfe de Laconie.

Famille des MÉNIDES. Cuv.

46. MENDOLE COMMUNE, *Mæna vulgaris* Cuv. Poiss. t. VI, p. 390. — *Sparus Mæna* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1271. — Bloch, pl. 270.
 47. PICAREL ORDINAIRE, *Smaris vulgaris* Cuv. Poiss. t. VI, p. 407. — *Sparus Smaris* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1271. — Laroche, *Ann. du Mus.* t. XIII, pl. 25, fig. 17.

Le plus commun des Poissons des mers de Grèce, où on le voit nager par troupes éparses, à de grandes profondeurs comme près de la surface de l'eau, autour des embarcations mouillées. On le sale et on le conserve comme de petites Sardines; les matelots à bord s'en nourrissent dans son état de conservation, et ils le nomment *Μαρίδα* ou *Μαρίδα*.

48. SCATHARE GREC, *Scatharus græcus* Cuv. Poiss. t. VI, p. 376, pl. 162 ter. —
Voyez notre Pl. XVII, fig. 2, a, b, 3.° série.

C'est sur l'individu ici représenté que le genre Scathare a été récemment établi dans l'Histoire naturelle des Poissons de Cuvier, mais non, comme on l'a dit mal à propos dans cet ouvrage, d'après les notes d'un des membres de la Commission, qui, nous saisissons l'occasion de le répéter, n'a pas fourni une ligne dont l'Expédition ait pu profiter. Le Poisson dont il est question fut acheté par l'un de nous (M. Bory de Saint-Vincent) avec d'autres Poissons qu'on allait faire cuire pour le dîner dans une auberge d'Égyne, où ceux qui nous le vendirent l'appelaient *Σκαθαρος*, nom qu'on retrouve dans Forskal comme étant donné au *Sparus Sargus* L. à Smyrne. Les caractères du genre Scathare consistent dans les dents qui, disposées sur un seul rang aux deux mâchoires, sont toutes pointues, au lieu d'être coupées carrément et échancrées, comme celles des Bogues ou des Oblades. Notre espèce, dont la figure ci-jointe dispense de donner une verbeuse description, acquiert de sept à huit pouces de long, brille de teintes d'argent sur tout le corps, relevées par des lignes dorées sur les flancs, et a la chair très-blanche, assez agréable à manger. Les épines de la dorsale sont assez faibles et les rayons sont au nombre de B. 6; D. $\frac{1}{11}$; A. $\frac{3}{10}$; C. 17; P. 15; V. $\frac{1}{4}$.

Famille des SCOMBÉROÏDES. Cuv.

49. LICHE VADIGO, *Lichia Amia* Cuv. Poiss. t. VIII, p. 363, pl. 235.

Famille des MUGILOÏDES. Cuv.

50. MUGE DORÉ, *Mugil auratus* Riss. t. III, p. 390.
51. MUGE CÉPHALO, *Mugil Cephalus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1397. — Cuv.
Règne animal, t. II, p. 231.

Cuvier remarque que Linné et les autres ichtyologistes avaient confondu tous les Muges de la Méditerranée sous ce seul et même nom. Le Céphalo est l'un des Poissons les plus communs de l'Archipel et de la Morée; il y habite à peu près indifféremment la mer et les eaux douces à l'embouchure de l'Eurotas et du Pamisus, ainsi que l'étang d'Osman-Aga au nord de la baie de Navarin. On prétend même en avoir vu dans des eaux bien plus intérieures. L'un de nous (M. Bory de Saint-Vincent) a observé, à Tine et à Naxie, des individus de cette espèce vivant depuis plusieurs années, comme nos Dorades de la Chine, dans des viviers de divers jardins qu'alimentaient des eaux vives de source ou de fontaine: ces captifs, qui ne grandissaient point dans de tels bassins, paraissaient néanmoins s'y plaire et s'y bien porter.

Famille des GOBIOÏDES. Cuv.

52. BLENNIE GALÉRITE, *Blennius Galerita* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1175. — *Blennius Galerita* et *Pavo* Risso.

Très-commune dans les récifs et se plaisant à sauter dans les brisans, où la fureur des vagues semblerait devoir l'écraser, mais qu'elle brave avec une grande dextérité. La Commission l'a particulièrement observée à Sapience, à Pylos et au cap Ténare.

Famille des LABROÏDES. Cuv.

53. GIRELLE COMMUNE, *Julis mediterranea* Riss. t. III, p. 309. — *Labrus Julis* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1288.
54. GIRELLE ROUGE, *Julis Giofredi* Riss. t. III, p. 310.
55. LABRE TOURD, *Labrus Turdus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1291. — Riss. t. III, p. 303.
56. LABRE A TROIS TACHES, *Labrus trimaculatus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1294. — Bloch, pl. 289.
57. LABRE NOIR, *Labrus Merula* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1298. — Salv. 87.
58. CRÉNILABRE LAPINE, *Crenilabrus Lapina* Riss. t. III, p. 313. — *Labrus Lapina* Forsk. — L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1293.
59. CHROMIS MARRON, *Chromis castanea* Riss. t. III, p. 343. — *Chromis*, Rondelet, 134. — *Sparus Chromis* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1274. — Vulgairement Castagnaux.

Petit poisson très-commun dans toute la Méditerranée.

60. SCARE DE CRÈTE, *Scarus creticus* Aldrov. *Pisc.* p. 8. — Cuv. *Règn. anim.* t. II, p. 265, qui n'est pas le *Sparus creticus* de Bloch. — Voyez notre Pl. XVI, 3.^e série, fig. 2, a, b, c.

Ce Poisson, très-remarquable par sa beauté, fut célèbre chez les anciens, et les Romains le firent, sous le règne de Claude, chercher en Grèce pour en répandre l'espèce sur les côtes d'Italie, où probablement elle ne se retrouve plus. Le Scare de Crète n'a point conservé sa réputation, et les pêcheurs grecs d'aujourd'hui, qui pourtant le nomment encore Σκαρος, n'en font guère plus de cas que de tout autre Poisson; cependant, comme la science n'en possédait point de figure convenable, nous avons cru devoir le faire représenter.

ORDRE DES MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX. Cuv.

Famille des CYPRINOÏDES. Cuv.

61. BARBEAU COMMUN, *Barbus vulgaris* Cav. Règn. anim. t. II, p. 272. —
Cyprinus Barbus L. Syst. nat. XIII, loc. cit. 1409.
Des eaux douces, et notamment dans le Pamisus et l'Alphée.
62. ABLE MEUNIER, *Leuciscus Dobula* Cuv. Règn. anim. t. II, p. 275. — *Cyprinus*
Dobula L. Syst. nat. XIII, loc. cit. 1424.
Pêché aux environs de Carythène, dans les canaux d'un moulin à eau et dans
l'Alphée.
-

ORDRE DES MALACOPTÉRYGIENS SUBBRACHIENS. Cuv.

Famille des GODOÏDES. Cuv.

63. PHYCIS DE LA MÉDITERRANÉE, *Phycis mediterraneus* Laroche, Ann. du
Mus. — *Phycis Tinca* Schneid. — *Blennius Phycis* L. Syst. nat. XIII, loc. cit. 1179.
-

ORDRE DES MALACOPTÉRYGIENS APODES. Cuv.

Famille des ANGUILLIFORMES. Cuv.

64. MURÈNE COMMUNE, *Muræna Helena* L. Syst. nat. XIII, loc. cit. 1132. —
Bloch, pl. 153.
Trouvée non-seulement dans la mer, mais encore dans l'eau presque douce
de l'étang d'Osman-Aga au nord de la baie de Navarin.
-

ORDRE DES LOPHOBRANCHES. Cuv.

65. SYGNATE TYPHLE, *Sygnatus Typhle* L. Syst. nat. XIII, loc. cit. 1454. —
Bloch, pl. 91, fig. 1.
66. HYPOCAMPE COMMUN, *Hypocampus guttulatus* Cuv. Règn. anim. t. II, p. 263.
— *Hypocampus rosaceus* Riss. t. III, p. 184.
-